



Communiqué de presse-Invitation

Matinée d'information et d'échanges :

« L'hydroélectricité : questions-réponses »

mardi 26 novembre 2013 à Incourt

L'or bleu ?

L'énergie hydraulique constitue l'une des filières de production d'énergie renouvelable produite par l'homme. Les lacs, fleuves et autres cours d'eau fournissent de la force motrice, moyennant des aménagements des plus complexes aux plus simples. Bien qu'elles génèrent une énergie propre, les installations mises en place peuvent avoir un impact négatif sur les rivières : obstacles à la dévalaison et à la montaison des poissons, modification du débit du cours d'eau, artificialisation locale des berges... Tant pour la réhabilitation d'un site ancien (restauration de roue de moulin à eau ; réutilisation d'une chute d'eau) que pour l'installation d'une nouvelle implantation hydroénergétique, il faut respecter l'écosystème rivière en place.

La question, notamment, de voir comment concilier le développement de l'hydroélectricité avec le besoin de lever les obstacles au déplacement des poissons est d'actualité dans notre bassin Dyle-Gette. En effet, nos cours d'eau se repeuplent petit à petit en faune piscicole : pas moins de 25 espèces différentes y ont été inventoriées ces dernières années.

Horizon 2020

A l'horizon 2020, l'objectif wallon de production hydroélectrique s'élève à 460 GWh (379 GWh ont été produits en 2012, au niveau d'une 50aine de centrales hydroélectriques existantes). Il s'agit d'un pari réaliste puisque le secteur de l'hydroélectricité a identifié un potentiel réalisable de 480 GWh d'ici 2020. La majorité des projets envisagés se situent sur les grands ouvrages d'art des voies navigables (cfr le plan de la SOFICO). Sur les cours d'eau non navigables, la réhabilitation de 100 à 200 petits sites d'ici 2020 pour y installer des micro-centrales est une estimation qui semble réaliste.

Le bassin Dyle-Gette compte près de 1000 km de cours d'eau. Une partie d'entre-eux seulement offrent les caractéristiques nécessaires à la production d'énergie hydraulique (débit, pente). Autrefois, les rivières de notre bassin ont accueilli de nombreux moulins à eau, dont plusieurs sites sont susceptibles de faire l'objet de réhabilitation par leurs propriétaires.

Plusieurs initiatives privées voient le jour en Dyle-Gette

Sites aménagés :

- Le Moulin de Jauche à Jauche (sur la Petite Gette)
- Le Château des sources à Bousval (sur la Dyle)
- Le Moulin-ferme "Simon" à Baisy (sur la Dyle) : en cours d'installation

A l'étude ou en projet :

- Sur la Dyle :
 - Le Moulin « suédois » à Ways (Genappe)

- Le moulin « banal » à Genappe-centre
- La Ferme de la « Basse-cour » à Loupoigne (Genappe)
- 2 sites à Basse-Wavre
- Sur la Lasne ou le Smohain :
 - Le Moulin « Pasture » (Lasne)
 - Le Moulin « La Virere » (Lasne)
 - Le « Vieux moulin » d'Ohain (Lasne)
- Sur le Train :
 - Le site de l'Etang d'Inchebroux à Chaumont-Gistoux
- Sur la Grande Gette :
 - Le Château de l'Ardoisière à Jodoigne
- Sur la Petite Gette :
 - Le Moulin de Maret (Orp-Jauche)

26 novembre à Incourt : matinée d'information et d'échanges

Afin de répondre le mieux possible aux diverses interrogations soulevées par l'hydroélectricité, le **Contrat de rivière Dyle-Gette** propose une matinée d'information et d'échanges autour de l'importance, la pertinence ou non, de l'hydroélectricité en Wallonie et dans le bassin Dyle-Gette.

Elle s'adresse aux partenaires du CRDG, représentants communaux, gestionnaires de cours, candidats à la réhabilitation d'un site...

Thèmes abordés :

- Hydroélectricité: cadre législatif, technique et environnemental
- Cas d'études et réalisations concrètes
- Le point de vue des pêcheurs
- Une matière nouvelle ...mais encore ?

Plusieurs invités et experts donneront leur point de vue : **Johanna d'Hernoncourt** (APERe, Facilitateur Hydroénergie pour la Région wallonne), **Patrice Orban** (SPW - Cours d'eau non navigables - Cellule gestion intégrée), **Frédéric Dumonceau** (Maison wallonne de la pêche), **Frédéric Praillet** (GAL Burdinale Mehaigne), **Stéphane Verraes** (bureau d'études Merytherm).

Les présentations seront accompagnées de séances questions-réponses avec la salle.

Programme et horaire complet : en pièce jointe

Contacts :

Jean-Marie Tricot, coordinateur CRDG : 010/62 04 31 - j.tricot@crdg.be

Cathy Delcorps, attachée de projet: 010/62 04 34 - c.delcorps@crdg.be

Corinne Le Brun, communication: 010/62 04 36 -0479/81 40 56 c.lebrun@crdg.be

Contrat de rivière Dyle-Gette asbl

avenue de Wisterzee, 56
1490 Court-Saint-Etienne

Accueil : 010/62 04 30

Fax : 010/62 04 39

Site internet : www.crdg.be

